



ACTE VII

COMITÉ DE LA DIVERSITÉ DES TALENTS

UNE AUTRE MANIÈRE DE PENSER ENTREPRISE !

À l'origine, la RATP était concentrée, comme son nom l'indique, sur le territoire parisien.

Au fil du temps, notre entreprise s'est profondément transformée sur les plans technologique, organisationnel et économique. Elle est partie à la conquête de nouveaux territoires de mobilité afin d'y faire valoir son savoir-faire.

C'est souvent avec succès que la RATP s'est implantée sur des terres lointaines, notamment par la création de filiales, pour devenir aujourd'hui le **GROUPE RATP**.

Tout le monde n'a désormais que cette appellation à la bouche, feignant parfois d'ignorer que notre entreprise constitue, à elle seule, un véritable territoire, avec ses particularités, ses spécificités et sa diversité de talents.

OUI, NOUS, LES AGENTS, NOUS AVONS DU TALENT !

Hélas, nous constatons que le seul domaine dans lequel la timidité s'exprime encore face au nouveau visage de l'entreprise demeure celui de sa gouvernance.

UNSA MOBILITÉ souhaite que personne ne soit oublié et que nul ne soit écarté, à quelque niveau que ce soit.

C'est pourquoi, lors du prochain mandat et grâce à la force de votre vote aux élections professionnelles d'octobre 2026, **UNSA MOBILITÉ** s'engagera à défendre auprès des décideurs la création d'un :

COMITÉ DE LA DIVERSITÉ DES TALENTS

Cette nouvelle instance nous permettra de défendre pleinement et librement :

- la promotion de l'égalité des chances ;
- la richesse et la diversité des parcours ;
- la reconnaissance et la valorisation des compétences et des talents.

AUX PROCHAINES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES,

AVEC UNSA MOBILITÉ,

CE SONT DES ENGAGEMENTS CLAIRS

POUR DES RÉSULTATS CONCRETS !

MOI, DEMAIN, JE VOTE UNSA MOBILITÉ